

Communiqué de presse

Mercredi 24 janvier 2018

Le Parc naturel régional de Camargue et le Conservatoire du littoral déplurent l'incendie criminel du 16 janvier de la roselière du marais de Rousty

Dans la nuit du 16 au 17 janvier dernier la roselière du marais de Rousty au sud du Musée de la Camargue a été touchée par un incendie criminel.

Ce sont près de 20 hectares de roselières, de haies et de clôtures qui ont été détruits par cet acte malveillant mettant ainsi en péril l'état de conservation du milieu naturel mais aussi les activités humaines traditionnelles que nous nous efforçons de maintenir et valoriser sur le site (exploitation de la roselière, élevage, sensibilisation du public à la conservation des zones humides camarguaises).

De même, les dispositifs et appareils de suivis scientifiques installés sur le site pour les oiseaux paludicoles ont été détruits (pièges photographiques enregistreurs), réduisant à néant de très nombreuses heures de travail...

Une plainte sera bien évidemment déposée et les objectifs de conservation et de gestion du site seront poursuivis.

Contact presse :

Muriel Cervilla

Chef de projet communication, protocole, relations publiques

04 90 97 19 89/06 21 87 00 32

m.cervilla@parc-camargue.fr